

MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE DES COUTURE- VOLET SENSIBILISATION

DURÉE DU PROJET : 18 FÉVRIER 2016 AU 30 MARS 2016

Réalisé par :
Patricia Gomez, M. Sc.
Véronique Brochu, DG par intérim
Conseil de bassin de la rivière Etchemin

30 mars 2016

Les résultats, opinions ou recommandations exprimés dans le présent rapport émanent des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DU PROJET.....	2
PERSONNES - RESSOURCE (POUR INFORMATION).....	3
REMERCIEMENTS.....	3
ANNEXE 1 : Localisation du projet de « Mise en valeur de la rivière des Couture – volet sensibilisation »	4
ANNEXE 2 : Communiqué de presse.....	5
ANNEXE 3 : Lettre envoyée aux propriétaires des terres dans le bassin versant la rivière des Couture	7
ANNEXE 4 : Lettre envoyée aux clubs conseil en agroenvironnement	8
ANNEXE 5 : Description du contenu de la pochette remise aux propriétaires.....	9

SOMMAIRE DU PROJET

Le bassin versant de la rivière des Couture est principalement agricole et est situé sur le territoire de la Ville de Lévis. Il comporte différents milieux d'importance faunique et floristique tels que la Grande plée Bleue et le parc Valéro-Les Écart. Cependant, la connectivité écologique entre ces milieux est actuellement très limitée par le manque de zones boisées, ce qui nuit à la biodiversité. Le projet de « Mise en valeur de la rivière des Couture — volet sensibilisation » a été une première étape visant à la création et à la consolidation d'un corridor écologique le long de la rivière des Couture et de ces tributaires afin de contrer la fragmentation du territoire.

Ce projet cherchait à rencontrer les producteurs agricoles situés dans le bassin versant de la rivière des Couture dans le but de leur proposer des alternatives permettant d'améliorer la connectivité et de bonifier les habitats environnants. La zone visée par le projet correspond à la portion amont de la rivière des Couture à l'est de la route du Président-Kennedy. Ce territoire a été divisé en trois sous-bassins avec un niveau de priorité attribué selon le gain environnemental attendu si des actions sont réalisées (priorité 1 étant le gain plus important). Le travail de sensibilisation et de sollicitation de ce projet a été réalisé en priorisant les 37 entreprises faisant partie du sous bassin versant priorité 1 ([annexe 1](#)).

Différentes étapes de préparation, de communication et de terrain ont été mises en œuvre. Tout d'abord, un communiqué de presse a été rédigé et publié par le Cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ([annexe 2](#)) afin de signaler le début de l'entente. Ensuite, une lettre décrivant le projet a été envoyée aux 69 entreprises agricoles (64 envois postaux) situées en amont du bassin versant de la rivière des Couture. Par cette lettre, les producteurs étaient informés des démarches prévues et ils étaient invités à communiquer avec le CBE pour signaler leur intérêt envers le projet ([annexe 3](#)). Une lettre d'information a été également envoyée aux clubs-conseils en agroenvironnement qui travaillent sur le territoire ([annexe 4](#)).

D'ailleurs, une pochette de présentation du projet a été préparée en vue d'être utilisée comme outil de vulgarisation lors des rencontres avec les producteurs. Cette pochette incluait des documents généraux tels que la description du projet, le dépliant du programme Prime Vert, les cartes des risques et densités des pollinisateurs et un dépliant relatif à la Grande plée Bleue. En outre, une photo-interprétation des lots de chaque entreprise a été faite et des cartes personnalisées ont été incluses dans chaque pochette. Ce travail a permis de mieux connaître le territoire et de cibler des idées d'aménagements à proposer aux producteurs agricoles. Le contenu de la pochette et des autres documents de sensibilisation remis aux producteurs est listé à l'[annexe 5](#).

Ensuite, nous avons cherché à joindre par téléphone les producteurs agricoles afin de prendre rendez-vous avec eux (la liste des propriétaires est présentée à l'[annexe 6](#)). Parmi les 37 entreprises visées par le projet (35 propriétaires), 35 ont été contactées, soit 95 % de l'objectif. La plupart des producteurs ont été ouverts à nous rencontrer et 29 rencontres individuelles ont été réalisées, ce qui correspond à 31 entreprises agricoles. Seules trois personnes ont refusé de nous rejoindre et une autre désirait attendre un peu plus avant de nous donner un rendez-vous (figure 1). Les rencontres ont permis de présenter le projet aux producteurs, de répondre à leurs questions et de discuter de leurs inquiétudes et de leur intérêt envers le projet. À la suite de

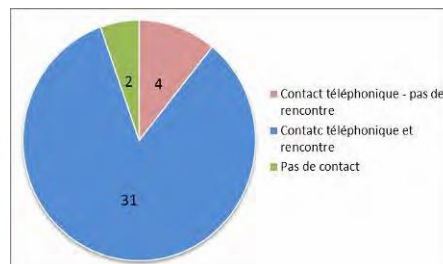


Figure 1. Sommaire des résultats du projet

chaque rencontre, un compte rendu et une fiche de suivi ont été remplis ([annexe 7](#)). Tous les producteurs rencontrés ont accepté de participer au projet, soit 84 % des entreprises agricoles visées. La carte présentée à l'[annexe 8](#) donne une représentation graphique des résultats obtenus à l'échelle du bassin versant de la rivière des Couture. Ainsi, 31 formulaires d'engagement ont été signés, ce qui permet de faire le dépôt d'une approche collective au volet 1 du programme Prime-Vert ([annexe 9](#)). Fait à mentionner, les signataires ne possèdent pas tous un NIM. Ils ne seront donc pas tous admissibles à l'aide financière du ministère. Cependant, nous croyons qu'il est important de démontrer la volonté du milieu à bonifier l'état des bandes riveraines du bassin versant de la rivière des Couture. Nous sommes à l'affût d'autres sources de financement pour ces producteurs. Également, une productrice désirait se joindre à la présente approche collective puisqu'elle désire réaliser des actions sous peu. Elle n'était pas visée directement par le présent projet puisque son entreprise est située à l'ouest de la route Kennedy.

Concernant la formation d'un comité de suivi, les partenaires suivants ont été contactés et se montrent intéressés : le syndicat de l'UPA de Lévis, la société pour la protection de la Grande plée Bleue, les producteurs agricoles, la Ville de Lévis et finalement le MAPAQ. À la suite de l'acceptation d'une approche collective dans ce secteur, le comité pourra être contacté et tenir une première rencontre.

En terminant, les indicateurs de suivi du projet se retrouvent à l'[annexe 10](#), le rapport financier du projet est en [annexe 11](#) et les pièces justificatives relatives sont présentées à l'[annexe 12](#).

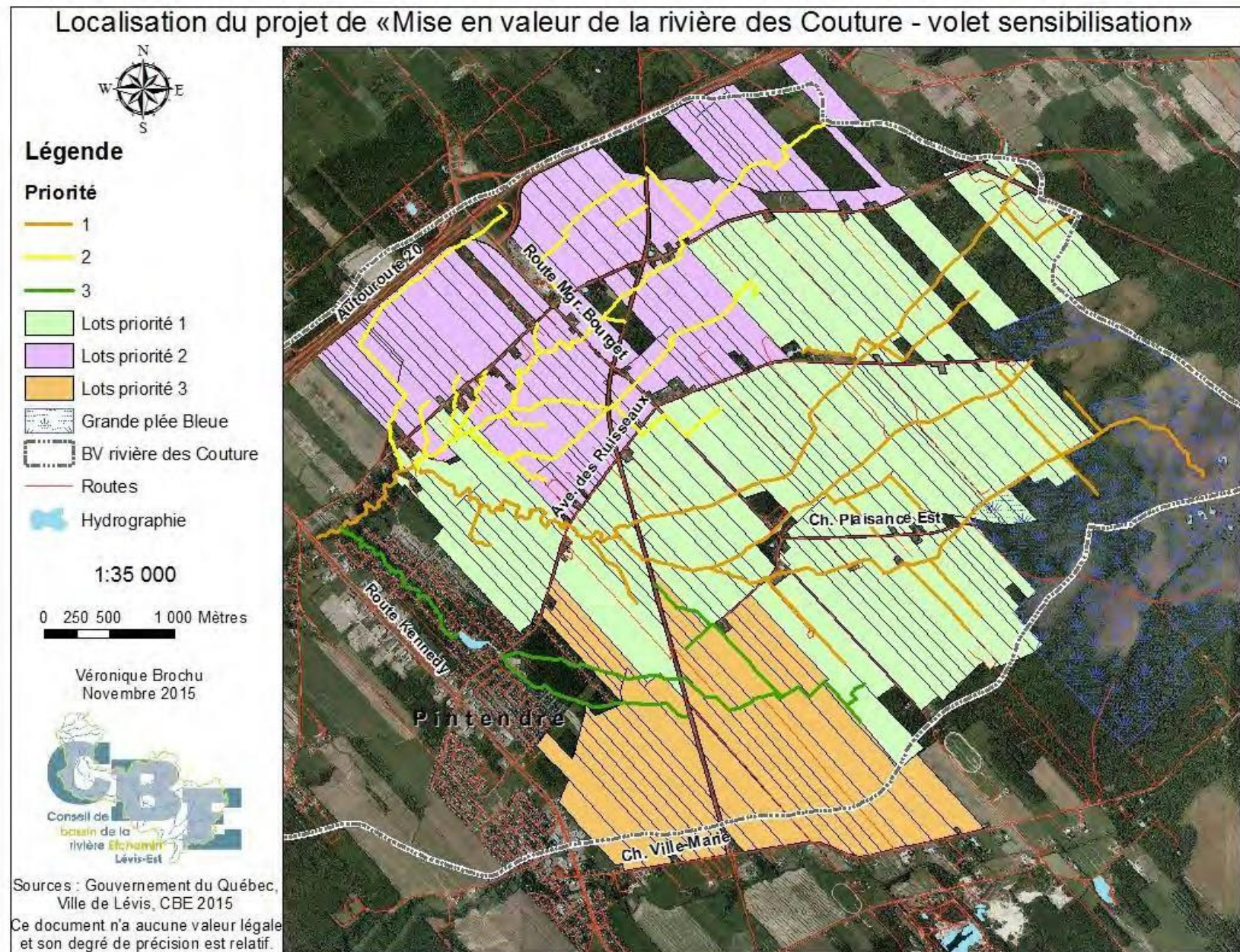
PERSONNES — RESSOURCES (POUR INFORMATION)

Véronique Brochu Technicienne en aménagement cynégétique et halieutique Chargée de projets Directrice générale par intérim vbrochu@cbetchemin.qc.ca Patricia Gomez M. Sc. gomezpatricia.ca@gmail.com	Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) 219-B, rue Commerciale, Saint-Henri (Québec) G0R 3E0 Téléphone : 418-882-0042 Télécopieur : 418-882-0045 www.cbetchemin.qc.ca 
--	--

REMERCIEMENTS

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin désire remercier le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour son aide financière dans le cadre du volet 3.1 du programme Prime-Vert 2013-2018. De plus, nous remercions les producteurs agricoles qui nous ont permis de les rencontrer et qui se sont montrés intéressés par le projet.

ANNEXE 1 : Localisation du projet de « Mise en valeur de la rivière des Couture – volet sensibilisation »



Lancement d'un nouveau projet d'aménagement favorisant la biodiversité dans la région de la Chaudière-Appalaches



QUÉBEC, le 18 févr. 2016 /CNW Telbec/ - La députée de Bellechasse, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et ministre responsable du Travail, M^{me} Dominique Vien, et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis, annoncent l'attribution d'une aide financière de 10 000 \$ au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) pour la concrétisation d'un corridor écologique le long de la rivière des Couture.

La création de ce corridor permettra d'assurer un lien entre la Grande plée Bleue, parc qui abrite une biodiversité exceptionnelle, et les autres habitats situés en aval du bassin versant, notamment le parc Valero Les Écart. Le projet du CBE bénéficie d'un soutien financier en vertu du sous-volet 3.1 du programme Prime-Vert, qui vise à résoudre des problèmes environnementaux particuliers à une région.

Pour mener à bien le projet, le CBE est appelé à mobiliser les entrepreneurs agricoles et les propriétaires de terres situées dans le bassin versant de la rivière des Couture, afin d'y intégrer de nouvelles pratiques favorisant la biodiversité.

« L'initiative du CBE cadre parfaitement avec la volonté du Ministère de mobiliser les entrepreneurs agricoles vers l'adoption de pratiques agroenvironnementales. Je les encourage à y participer. La création de milieux favorables à la faune, notamment aux pollinisateurs, profite également au milieu agricole », a indiqué le ministre Paradis.

La plantation d'arbres et d'arbustes à haute valeur écologique, de même que l'aménagement ou la conservation de milieux humides, de zones non productives, de bandes ou d'îlots fleuris et d'une zone tampon pour les milieux d'intérêt sont au nombre des actions qui contribueront à l'atteinte de cet objectif et qui pourront être financés par l'entremise du volet 1 du programme Prime-Vert.

« Depuis sa création en 2000, le CBE intervient de diverses façons afin de favoriser les bonnes pratiques environnementales à l'intérieur du bassin versant de la rivière Etchemin. Les propriétaires d'exploitations agricoles seront sensibilisés aux effets bénéfiques de la mise en valeur de la biodiversité de la rivière des Couture et de son bassin versant », a ajouté la ministre Vien.

« La création et la consolidation d'un corridor écologique le long de la rivière des Couture est un projet d'envergure. Il rassemble les citoyens du bassin versant venant du milieu agricole et du milieu urbain vers un objectif commun : l'amélioration de la qualité de l'eau et de ses écosystèmes », a spécifié M^{me} Véronique Brochu, directrice par intérim au CBE.

À propos du programme Prime-Vert

Le programme Prime-Vert contribue à engendrer des bénéfices environnementaux pour l'ensemble de la société en aidant les exploitations agricoles et les autres acteurs de l'industrie bioalimentaire à adopter des modes de production qui sont respectueux de l'environnement, de manière à préserver les ressources naturelles et à répondre aux attentes des consommateurs. Certaines mesures du programme sont cofinancées par les gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'accord *Cultivons l'avenir 2*.

Pour en savoir plus sur le programme Prime-Vert, communiquez avec la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou consultez le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert.

ANNEXE 3 : Lettre envoyée aux propriétaires des terres dans le bassin versant la rivière des Couture



Saint-Henri, le 15 février 2016

Objet : Mise en valeur de la rivière des Couture — volet sensibilisation

Vous possédez des terres agricoles sur ce territoire et c'est pourquoi nous prenons contact avec vous.

Bonjour,

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à favoriser la gestion intégrée des activités sur son territoire afin de protéger et de mettre en valeur les ressources liées à l'eau dans les bassins versants de la rivière Etchemin et de la zone Lévis-Est.

Dans le cadre de notre mission, nous coordonnons présentement un projet de mise en valeur de la biodiversité de la rivière des Couture et de son bassin versant. Pour ce faire, nous avons reçu un financement de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le cadre du sous-volet 3.1 — Approche régionale du programme Prime-Vert.

Description du projet

Le projet a pour objectif d'améliorer la connectivité écologique entre la Grande plée Bleue et le parc Valero Les Écartés. Les entreprises agricoles sont appelées à bonifier les habitats fauniques et floristiques présents sur leurs terres par divers moyens :

1. Plantation d'arbres et d'arbustes à haute valeur écologique en îlot ou en haie le long des cours d'eau, des fossés ou en bordure de champ ;
2. aménagement ou conservation de milieux humides ;
3. aménagement ou conservation de zones non productives (coin de champ, pentes abruptes, etc.) ;
4. bandes ou îlots fleuris pour favoriser les pollinisateurs ;
5. conservation d'une zone tampon pour les milieux d'intérêt.

Ces actions permettront la création et la consolidation d'un corridor écologique le long de la rivière des Couture. Cette nouvelle zone assurera la connectivité entre la Grande plée Bleue et les autres habitats fauniques et floristiques situés en aval du bassin versant. **Sans la participation du milieu agricole, l'atteinte de cet objectif est irréalisable.**

Concrètement

Le projet de « Mise en valeur de la rivière des Couture — volet sensibilisation » permettra de cibler les entreprises intéressées à réaliser des actions favorisant la biodiversité dans les prochaines années. Si un nombre important d'entreprises souhaitent participer au projet, une approche collective pour la reconnaissance d'un regroupement d'exploitations agricoles engagées sera déposée. Suivant l'approbation de cette approche par le MAPAQ, des travaux financés à la hauteur de 90 % pourront être mis en branle pour contrer la fragmentation des habitats dans le bassin versant de la rivière des Couture.

Prochaines étapes

Une ressource du Conseil de bassin versant de la rivière Etchemin prendra contact avec vous par téléphone dans les prochains jours. Elle priorisera les entreprises agricoles possédant des terres dans la zone de priorité 1 (voir la carte ci-jointe). Elle planifiera une rencontre avec vous afin de vous expliquer en détail le projet. Votre agronome sera invité à assister à cette rencontre. N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions relatives à ce projet.

Merci de votre collaboration,

Véronique Brochu, Directrice générale par intérim

ANNEXE 4 : Lettre envoyée aux clubs-conseils en agroenvironnement



Saint-Henri, le 15 février 2016

Objet : Mise en valeur de la rivière des Couture — volet sensibilisation

Bonjour,

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à favoriser la gestion intégrée des activités sur son territoire afin de protéger et de mettre en valeur les ressources liées à l'eau dans les bassins versants de la rivière Etchemin et de la zone Lévis-Est.

Dans le cadre de notre mission, nous coordonnons présentement un projet de mise en valeur de la biodiversité de la rivière des Couture et de son bassin versant. Pour ce faire, nous avons reçu un financement de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le cadre du sous-volet 3.1 — Approche régionale du programme Prime-Vert.

Vous avez peut-être des clients ciblés dans le projet et c'est pourquoi nous prenons contact avec vous.

Description du projet

Le projet a pour objectif de briser la fragmentation écologique entre la Grande plée Bleue et le parc Valero Les Écartés. Les entreprises agricoles sont appelées à bonifier les habitats fauniques et floristiques présents sur leurs terres par divers moyens :

1. Plantation d'arbres et d'arbustes à haute valeur écologique en îlot ou en haie le long des cours d'eau, des fossés ou en bordure de champ ;
2. aménagement ou conservation de milieux humides ;
3. aménagement ou conservation de zones non productives (coin de champ, pentes abruptes, etc.) ;
4. bandes ou îlots fleuris pour favoriser les pollinisateurs ;
5. conservation d'une zone tampon pour les milieux d'intérêt.

Ces actions permettront la création et la consolidation d'un corridor écologique le long de la rivière des Couture. Cette nouvelle zone assurera la connectivité entre la Grande plée Bleue et les autres habitats fauniques et floristiques situés en aval du bassin versant. **Sans la participation du milieu agricole, l'atteinte de cet objectif est irréalisable.**

Concrètement

Le projet de « Mise en valeur de la rivière des Couture — volet sensibilisation » permettra de cibler les entreprises intéressées à réaliser des actions favorisant la biodiversité dans les prochaines années. Si un nombre important d'entreprises souhaitent participer au projet, une approche collective pour la reconnaissance d'un regroupement d'exploitations agricoles engagées sera déposée. Suivant l'approbation de cette approche par le ministère, des travaux financés à la hauteur de 90 % pourront être mis en branle pour contrer la fragmentation des habitats dans le bassin versant de la rivière des Couture.

Prochaines étapes

Une ressource du Conseil de bassin versant de la rivière Etchemin planifiera une rencontre avec le producteur agricole dans les prochains jours afin de lui expliquer en détail le projet. Elle priorisera les entreprises possédant des terres dans la zone de priorité 1 (voir la carte ci-jointe). Vous serez invité à assister à cette rencontre. Sinon, un compte rendu de la rencontre pourra vous être acheminé. N'hésitez pas à me contacter pour toutes questions relatives à ce projet.

Merci de votre collaboration,

Véronique Brochu, Directrice générale par intérim

ANNEXE 5 : Description du contenu de la pochette remise aux propriétaires



MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE DES COUTURE - VOLET SENSIBILISATION

Livrable 1 : Pochette de présentation du projet

Date : 23 février 2015

Tel que prévu dans le cadre du projet de « mise en valeur de la rivière des Couture – volet sensibilisation », une pochette de présentation a été préparée et sera remise aux entreprises agricoles lors des rencontres. Cette pochette inclura les documents listés ci-dessous :

- Une description générale du projet (voir annexe 1);
- Un dépliant du programme Prime-Vert (fourni par le MAPAQ);
- Une carte des risques et densités des pollinisateurs pour la zone d'intérêt (voir annexes 2 et 3);
- Une carte sur l'emplacement de chaque entreprise agricole dans le bassin versant de la rivière des Couture (voir exemple dans l'annexe 4);
- Une photo-interprétation pour les lots de chaque entreprise agricole situés sur les cours d'eau priorité 1 (voir exemple dans l'annexe 5);
- Une copie partielle du document « La tourbière de la Grande-plée-Bleue » (pages 1, 5 et 6 : Carpentier, R., 2011. Document du MDDEP), incluant les espèces fauniques et floristiques d'importance observées à la Grande plée Bleue;
- Un dépliant du Conseil de bassin versant de la rivière Etchemin;
- Cartes professionnelles des responsables du projet.

D'ailleurs, d'autres documents de support seront apportés lors des rencontres et ils seront remis aux producteurs agricoles en fonction de leurs intérêts particuliers. Ces documents incluent notamment :

- Dépliant « À chacun sa bande » produit par les Clubs conseils en agroenvironnement;
- Dépliant « Une haie pour protéger » produit par les Clubs conseils en agroenvironnement. Ce document décrit l'importance de l'aménagement d'une haie pour la protection des terres et des cours d'eau. Il présente également certaines espèces d'arbres et arbustes à planter en haut des talus;
- Guide « Des arbres sur ma ferme » produit par la Société de l'arbre du Québec. Ce guide montre les avantages de la plantation d'arbres sur les terres agricoles et fournit un guide pour la création de zones boisées à l'intention des producteurs agricoles;
- Dépliant « Des semences non traitées aux néonicotinoïdes dans les grandes cultures : pourquoi pas? » produit par le MAPAQ;
- Livret d'information et recueil terrain des 21 espèces d'oiseaux champêtres produit par le CBE (Véronique Brochu, 2015). Ce livret donne un outil pour les producteurs agricoles intéressés à adopter des mesures relatives aux diverses espèces d'oiseaux observées sur leurs terres.